



## Fiche de Données de Sécurité Selon Règlement (UE) 830/2015

### 2400 Calcium Hydroxyde, poudre

#### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1 Identificateur de produit

Dénomination:

Calcium Hydroxyde, poudre

**Numéro d'Enregistrement REACH:** Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement, l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur ou est un mélange.

##### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange:

Pour usages de laboratoire, analyse, recherche et chimie fine.

##### 1.3 Identification de la société ou compagnie:

PANREAC QUIMICA S.L.U.

C/Garraf 2

Polígono Pla de la Bruguera

E-08211 Castellar del Vallès

(Barcelona) Espagne

Tel. (+34) 937 489 400

e-mail: [product.safety@panreac.com](mailto:product.safety@panreac.com)

##### 1.4 Téléphone d'urgence:

Número unique d'appel téléphonique d'urgence: 112 (UE)

#### 2. Identification des dangers

##### 2.1 Classification de la substance ou du mélange.

Skin Irrit. 2

## 2.2 Éléments d'étiquetage:

### Symboles de danger



### Mention d'avertissement

Attention

### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

### Conseils de prudence

P264 Se laver...soigneusement apres manipulation.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment a l'eau et au savon.

P321 Traitement specifique (voir sur cette etiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanee: consulter un medecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans Directive 94/62/CE ou 2008/98/CE.

## 2.3 Autres dangers:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 3. Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Dénomination: Calcium Hydroxyde, poudre

Formule:  $\text{Ca}(\text{OH})_2$  M.= 74,09 CAS [1305-62-0]

Numéro CE (EINECS): 215-137-3

### 3.2 Mélanges

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Ne jamais donner à boire, ni provoquer des vomissements en cas de perte de connaissance.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

#### **Ingestion:**

Boire beaucoup d'eau. Provoquer des vomissements. Recourir à l'assistance d'un médecin.

#### **Inhalation:**

Transporter la personne à l'air libre. Si le malaise persiste, recourir à l'assistance d'un médecin.

#### **Contact avec la peau:**

Laver à grande eau. Retirer les vêtements contaminés.

#### **Yeux:**

Laver à grande eau (durant 15 minutes au minimum), en gardant les paupières soulevées. Recourir à l'assistance d'un médecin.

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction:**

Ceux appropriés au milieu.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:**

Incombustible. Ne pas laisser passer l'eau d'extinction dans les systèmes aquifères superficiels ou souterrains.

### **5.3 Conseils aux pompiers:**

Vêtements et chaussures adéquates.

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Ne pas inhaler la poussière.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Prévenir la contamination du sol, des eaux et des égouts.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Ramasser à sec et déposer dans des conteneurs pour résidus, pour leur élimination postérieure, conformément à la législation en vigueur. Nettoyer les restes à grande eau.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Non applicable

## **7. Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Sans indications particulières.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:**

Récipients bien fermés. Ambiance sèche.

**Température de stockage recommandée:** Température ambiante. Ne pas stocker dans des récipients en métal léger.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Plus de données pertinentes disponibles

## **8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle:**

VLA-ED(Ca(OH)<sub>2</sub>): 5 mg/m<sup>3</sup>

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

Sans indications particulières.

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière, utiliser un équipement respiratoire approprié.  
Filtre P.

Protection des mains:

Utiliser des gants appropriés néoprène PVC nitrile latex

Protection des yeux/du visage:

Utiliser des lunettes de protection.

Mesures d'hygiène particulières:

Oter les vêtements contaminés. Utiliser des vêtements de travail appropriés. Se laver les mains et le visage avant les pauses et après avoir terminé le travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Remplir les engagements au titre de la législation locale relative à la protection de l'environnement.

## **9. Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect: Solide

Couleur: blanche

Granulométrie: N/A

Odeur: Inodore.

pH: ~12,1 - 12,5

Point de fusion/point de congélation: N/A

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

N/A

Point d'éclair:

N/A

Inflammabilité (solide, gaz):

N/A

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:

N/A

Pression de vapeur: N/A

Densité de vapeur: N/A

Densité relative: (20/4) 2,24 g/ml

Solubilité: 1,7 g/l dans eau ( 20 °C )

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

N/A

Température d'auto-inflammabilité:

N/A

Température de décomposition: au-dessus de 550 °C

Viscosité cinématique: N/A

Viscosité dynamique:

N/A

## 9.2 Autres informations

Plus de données pertinentes disponibles

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ne sont pas connues.

### 10.2 Stabilité chimique:

Ne sont pas connues.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Ne sont pas connues.

### 10.4 Conditions à éviter:

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

### 10.5 Matières incompatibles:

Acides. Métaux légers

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne sont pas connues.

## 11. Information toxicologique

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

LD50 oral rat : 7.340 mg/kg

Effets dangereux pour la santé:

Par contact oculaire: Irritations Il ne faut pas écarter: troubles de la vision Risque de cécité (lésion irréversible du nerf optique) Par inhalation de la poussière:

Irritation des muqueuses En contact avec la peau: Irritations Par ingestion: troubles gastro-intestinaux

## 12. Information Ecologique

### 12.1 Toxicité :

#### - Test EC50 (mg/l):

Classification :

#### - Milieu récepteur:

Risque pour le milieu aquatique

Moyen

Risque pour le milieu terrestre

Bas

#### - Observations:

Données écotoxiques non disponibles.

L'écotoxicité est due à l'écart du pH.

### 12.2 Persistance et dégradabilité :

#### - Test:

#### - Classification sur dégradation biotique:

DBO5/DCO

Biodégradabilité

#### - Dégradation abiotique selon pH:

#### - Observations:

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation:**

- **Test:**

- **Bioaccumulation:**

Risque

- **Observations:**

### **12.4 Mobilité dans le sol :**

Données non disponibles.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :**

Données non disponibles.

### **12.6 Autres effets néfastes:**

Produit peu polluant.

## **13. Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets:**

Dans l'Union Européenne, des normes homogènes pour l'élimination des résidus chimiques ne sont pas établies; ceux-ci ont le caractère de résidus spéciaux, et leurs traitement et élimination sont soumis aux législations internes de chaque pays. Il faudra donc, selon le cas, contacter l'autorité compétente, ou bien les entreprises légalement autorisées pour éliminer des résidus.

2001/573/CE: Décision du Conseil du 23 juillet 2001 modifiant la décision 2000/532/CE de la Commission en ce qui concerne la liste de déchets. Directive 91/156/CEE du Conseil du 18 mars 1991 modifiant la directive 75/442/CEE relative aux déchets.

.

Conditionnements contaminés:

Les conditionnements et emballages contaminés des substances ou préparations dangereuses recevront le même traitement que les propres produits qu'ils contiennent.

Directive 94/62/CE du Parlement européen et du Conseil, du 20 décembre 1994, relative aux emballages et aux déchets d'emballages.

.

## **14. Informations relatives au transport**

#### **14.1 Numéro ONU**

Non applicable

#### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non applicable

#### **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non applicable

#### **14.4 Groupe d'emballage**

Non applicable

#### **14.5 Dangers pour l'environnement**

Non applicable

#### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

#### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable

### **15. Informations réglementaires**

#### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Exemptions de l'Obligation d'Enregistrement conformément à l'article 2 du Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

#### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Non applicable

### **16. Autres informations**

#### **Autres conseils de prudence**

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Version et date de révision: 5 07.10.2017

Date d'édition: 07.10.2017

Par rapport à la révision précédente, des modifications se sont produites dans les paragraphes: 1,2,4,5,6,7,8,9,10,11,13,14,15

Les données consignées dans la présente Fiche de Données de Sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles, leur unique objet étant d'informer sur les aspects de sécurité, elles ne garantissent pas les propriétés et caractéristiques y mentionnées.